



## AIDE A LA CRÉATION 2020

### AIDE À L'ÉCRITURE DU SCENARIO D'UN JEU TELEVISE

*Conformément à l'article L 324-17 du code de la Propriété Intellectuelle, la SAJE a l'obligation légale de réserver une part de 25 % des sommes qu'elle perçoit au titre de la Copie Privée Audiovisuelle en vue de l'affecter à des actions d'Aide à la Création d'œuvres de jeu.*

*Il s'agit d'aider financièrement le ou les auteurs dans l'écriture du scénario d'un nouveau jeu télévisé.*

**NOM DU JEU** (à compléter):

<b>Auteur 1 - Nom :</b>	<b>Prénom :</b>
Adresse :	
Tel :	e-mail :
<b>Auteur 2 - Nom :</b>	<b>Prénom :</b>
Adresse :	
Tel :	e-mail :
<b>Auteur 3 - Nom :</b>	<b>Prénom :</b>
Adresse :	
Tel :	e-mail :
<b>Auteur 4 - Nom :</b>	<b>Prénom :</b>
Adresse :	
Tel :	e-mail :

## Modalités de l'Aide à l'écriture d'un scénario 2020

- **Principe de l'Aide :** Aider les auteurs pour l'écriture du scénario de leur jeu.

- **Montant de l'Aide :**

Un montant forfaitaire de 8 000 euros. En cas de pluralité d'auteurs, ce montant forfaitaire sera réparti sur l'ensemble des auteurs dans les proportions déterminées ci-après entre-eux.

<b>Auteur 1 :</b>	<b>%</b>	<b>Auteur 2</b>	<b>%</b>	<b>Auteur 3</b>	<b>%</b>	<b>Auteur 4</b>	<b>%</b>
-------------------	----------	-----------------	----------	-----------------	----------	-----------------	----------

NB : si l'auteur a déjà perçu pour ce même jeu une aide à la présentation audiovisuelle, le montant alloué pour cette première aide sera décompté.

- **Conditions d'attribution :**

a) **Documents à remettre par le ou les auteurs:**

- Le scénario détaillé d'une émission de jeu décrivant précisément, sur un minimum de 30 pages, sa mécanique, l'enchaînement des situations qu'elle déclenche dans le déroulement du jeu jusqu'au dénouement, sa méthode d'élimination, la répartition des gains, le dispositif scénique, le rôle de l'animateur, le profil des candidats.
- Une continuité dialoguée type d'un épisode.
- Le conducteur type d'un épisode.
- La demande d'admission de l'auteur à la SAJE (s'il n'est pas déjà membre) et son RIB.
- L'inscription du jeu au répertoire de la SAJE (bulletin de déclaration du jeu).
- l'acte d'adhésion de l'auteur non encore membre lui sera retourné après acceptation du dossier d'aide.

b) **Comment faire votre demande :**

- Après avoir complété et signé ce formulaire et joint les pièces requises, le dossier de demande doit être adressé en recommandé A.R à :

La SAJE – 119, bd du Montparnasse – 75006 PARIS

Pour l'année 2020, les dates limites d'envoi des dossiers complets de demande d'aide (cachet de la poste faisant foi) sont fixées aux : **11 mai 2020** et au **2 novembre 2020**.

c) **Conditions générales :**

- Un auteur ne peut pas déposer plus d'un dossier à l'une des dates de dépôt ci-dessus.
- Les aides sont allouées par le conseil d'administration par ordre de dépôt des dossiers complets de demande, dans la limite des fonds disponibles pour l'Aide à la Création et en priorité aux auteurs demandeurs n'ayant pas encore obtenu d'aide dans l'année.
- En contrepartie de cette aide, si acceptée, les demandeurs s'engagent en cas de diffusion de leur jeu à en informer la SAJE et à imposer à la chaîne de faire figurer au générique de l'émission lors de sa diffusion, la mention :

**« Ce jeu a bénéficié de l'Aide à la Création de la SAJE, Société des Auteurs de Jeux ».**

- En application de la loi du 7 juillet 2016, en cas d'obtention d'une aide le nom du programme le nom du programme ayant obtenu l'aide sera indiqué sur le site [www.aidescreation.org](http://www.aidescreation.org) avec le nom des bénéficiaires et le montant qui leur a été versé.

Les auteurs certifient exacts les renseignements fournis dans le présent dossier. Ils déclarent avoir lu les modalités de cette aide figurant ci-dessus et les accepter.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ sur 3 pages **Signatures :**

**Auteur 1**

**Auteur 2**

**Auteur 3**

**Auteur 4**